

# Informations générales

- La séance sera enregistrée et disponible en ligne
- Pour les personnes qui suivent le séminaire à distance, merci de couper vos micros durant les présentations
- A la fin de chaque présentation, un temps est accordé pour vos questions et commentaires
- Pour intervenir, vous pouvez soit le faire **par écrit** via le "chat" ou en **levant la main** pour prendre la parole 🙋

# SEMI- NAIRE

---

*Immigration  
Insertion  
Formation*

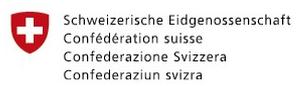
---

---

---

Mardi 24 mai 2022

---



# Immigration – Insertion – Formation

- 09h00 – 09h10 **Mot de bienvenue**  
M. Gilles Miserez, Directeur général – OFPC  
M. Nicolas Roguet, Délégué à l'intégration – BIE
- 09h10 – 09h30 **Convention OFPC/BIE : dispositif cantonal innovant et unique**  
Mme Dao Nguyen, Directrice du service de la formation continue – OFPC
- 09h30 – 09h50 **Formation et intégration professionnelle : deux projets, un même objectif**  
M. Metin Turker, Chargé de projets employabilité – BIE
- 09h50 – 10h15 **PAUSE**
- 10h15 – 10h30 **Préapprentissage d'intégration plus (PAI Asile et PAI+)**  
M. Frédéric Clerc, Répondant dispositif Intégration – OFPC
- 10h30 – 10h45 **Qu'est-ce que le permis S? Quel droit à la formation professionnelle?**  
M. Metin Turker, Chargé de projets employabilité – BIE
- 10h45 – 11h00 **Questions - réponses**

# SEMI- NAIRE

---

*Immigration  
Insertion  
Formation*

---

---

---

Mardi 24 mai 2022

---



 Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra



# Convention OFPC/BIE : un dispositif cantonal innovant et unique !

Dao Nguyen, Directrice  
Service de la formation continue à l'OFPC

Séminaire "Immigration – Insertion – Formation"  
Mardi 24 mai 2022

# OFPC et BIE

L'**OFPC** du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) **mène une politique publique dans le domaine de la formation des adultes (F02)**. Dans le cadre du partenariat OFPC-BIE cette politique est déclinée au bénéfice des compétences et des souhaits des immigrés établis ou travaillant à Genève.



Le **BIE** du département de la cohésion sociale (DCS) **coordonne, développe et finance des actions et des projets liés à l'intégration des étrangers** et à la prévention du racisme et des discriminations. Il a également pour tâche de sensibiliser et informer l'ensemble de la population genevoise sur les questions relatives aux migrations.

# Partenariat OFPC et BIE

Ensemble, le BIE et l'OFPC ont signé la **première convention de partenariat en janvier 2018** pour une période de 4 années (2018-2021), afin d'atteindre les objectifs fixés dans le programme d'intégration cantonal II (**PIC II**).

Dans le cadre du **renouvellement de la convention de partenariat** (2022-2025), le BIE et l'OFPC renouvellent les objectifs fixés dans le **PIC**, et intègrent aussi leur collaboration dans le cadre de l'agenda d'intégration suisse (**AIS**) et le préapprentissage d'intégration (**PAI**).

Département de la  
Cohésion Sociale (DCS)

-

Bureau de l'Intégration des  
Etrangers (BIE)



Département de l'instruction  
publique, de la formation et  
de la jeunesse (DIP)

-

Office pour l'orientation, la  
formation professionnelle et  
continue (OFPC)

**Le partenariat OFPC-BIE a donné naissance au dispositif INTEGRATION en janvier 2022**, avec l'engagement de M. Frédéric Clerc (répondant du dispositif) afin de garantir l'atteinte des objectifs et de la coordination entre les équipes PIC|PAI|AIS !

# Qu'est-ce que PIC | PAI | AIS ?

## PIC (= Programme d'Intégration Cantonal)

- Ce programme existe depuis 2014 (PIC I 2014-2017, PIC II 2018-2021)
- Objectif : le PIC regroupe les mesures d'encouragement spécifique de l'intégration en un **ensemble global de mesures, selon 3 piliers**. 1) information et conseil (primo-information, conseil, protection contre la discrimination); 2) formation et travail (langue, petite enfance, employabilité); 3) communication et intégration sociale (interprétation, vivre-ensemble).

## PAI / PAI+ (= préapprentissage d'intégration)

- Ce programme existe depuis 2018
- Objectif : le programme pilote a pour but **d'intégrer professionnellement** les réfugiés et personnes admises à titre provisoire le plus rapidement et durablement possible. Le préapprentissage d'intégration prépare les adolescents et jeunes adultes à suivre un apprentissage. Depuis 2021, le PAI+ est étendu aux personnes en dehors du domaine de l'asile (UE/AELE, Etats tiers). Dès 2024, le programme sera pérennisé!

## AIS (= Agenda d'Intégration Suisse)

- Ce programme existe depuis 2019
- Objectif : **agenda commun entre les cantons** en matière d'intégration définissant les objectifs à atteindre et les processus à mettre en place (primo-information personnelle, évaluation et exploitation des potentiels, acquisition rapide de la langue, accompagnement et soutien ciblés, "encourage et exiger" l'employabilité (qualification, missions professionnelles), familiarisation avec le mode de vie en Suisse.

# Concrètement ?

## PROJETS MIS EN OEUVRE

Les projets mis en œuvre entre le BIE et l'OFPC (à travers le **dispositif INTÉGRATION**) sont définis dans la Convention, soit :

- Formation de base (lire, écrire, calculer, utiliser un ordinateur)
- Formation professionnelle (AFP/CFC)
- Information sur PAI/PAI+

## PRESTATIONS CANTONALES ADAPTEES

Les projets sont **complémentaires et subsidiaires aux structures ordinaires** de prises en charge par l'OFPC. Le but est de permettre à chacun de pouvoir accéder aux dispositifs cantonal de la formation et de l'insertion professionnelle, avec un accompagnement approprié.

## REPONDRE AUX BESOINS SPECIFIQUES

Les projets menés prennent en compte l'hétérogénéité de la population. Les **parcours scolaires et professionnels acquis** dans leur pays d'origine ou en Suisse sont pris en compte.

Les projets menés prennent en compte **tous les niveaux de formation et de qualification** :

- Analphabétisme/Illétrisme
- Sans qualification
- Qualification de niveau secondaire
- Qualification de niveau tertiaire

# Pour qui ?

- primo-arrivants ou installés depuis plusieurs années en Suisse;
  - personnes ayant obtenu le droit d'asile;
  - personnes éloignées depuis plusieurs années du marché de l'emploi;
  - jeunes adultes sans formation ou arrivés tardivement;
  - adultes plus âgés n'ayant jamais accédé à un emploi durable en Suisse;
  - femmes migrantes peu ou pas qualifiées qui ont dû consacrer plusieurs années à leur famille;
  - suissesses et suisses de retour de l'étranger ayant les mêmes besoins.
- ⇒ **Toute personne arrivant de l'étranger dans la perspective de séjourner légalement et durablement en Suisse.**

Les projets développés visent à **améliorer l'employabilité de ces personnes et leur insertion sur le marché du travail.**

# Besoin d'un renseignement?

## ⇒ Cité des métiers!

Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC)

6, rue Prévost-Martin

1205 Genève

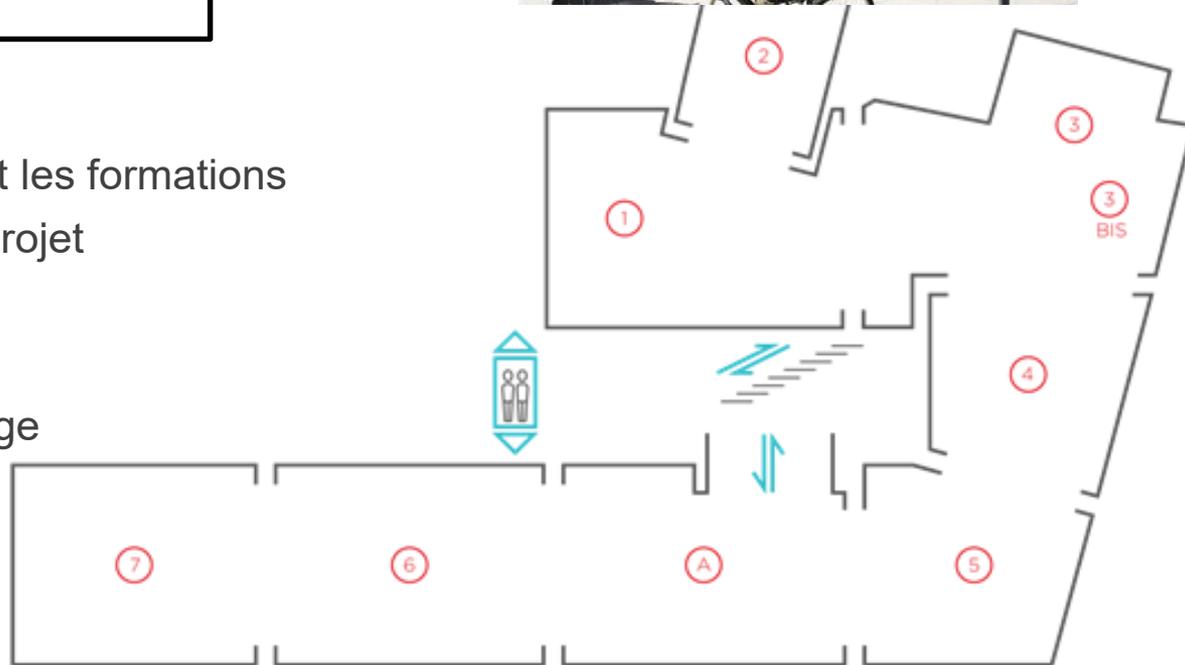
[www.citedesmetiers.ch](http://www.citedesmetiers.ch)

#cdmgeneve



### A. Accueil

1. S'informer sur les métiers et les formations
2. S'orienter et construire un projet
3. Financer sa formation
- 3bis. E-démarches
4. S'informer sur l'apprentissage
5. Qualification des adultes
6. Médiation numérique
7. Conseils-infos emplois



⇒ Entretiens sans rendez-vous, gratuits et confidentiels, du lundi au vendredi

# En résumé

Le partenariat OFPC-BIE a donné naissance au **dispositif INTEGRATION**, qui est un dispositif cantonal **INNOVANT et UNIQUE** pour l'insertion professionnelle durable!

Département de la  
Cohésion Sociale (DCS)

-  
Bureau de l'Intégration des  
Etrangers (BIE)



Département de l'instruction  
publique, de la formation et  
de la jeunesse (DIP)

-  
Office pour l'orientation, la  
formation professionnelle et  
continue (OFPC)



# Merci de votre attention

# SEMI- NAIRE

---

*Immigration  
Insertion  
Formation*

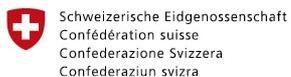
---

---

---

Mardi 24 mai 2022

---



# Immigration : formation et intégration professionnelle

## Deux projets, un même objectif

24 mai 2022

[metin.turker@etat.ge.ch](mailto:metin.turker@etat.ge.ch)



Département de la cohésion sociale  
Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales  
Bureau de l'intégration des étrangers



## Objectif : employabilité

- **Les migrantes et les migrants qui n'ont pas directement accès aux structures ordinaires disposent d'une offre d'encouragement qui les prépare aux offres de formation du post-obligatoire, notamment la formation professionnelle (y compris les offres de formation transitoire) et/ou améliore leur employabilité**
- **Les personnes admises à titre provisoire et les réfugiés statutaires, nécessitant l'acquisition des connaissances et compétences préalables à l'insertion professionnelle, bénéficient d'une aide en formation et d'un accompagnement pour faciliter leur accès au marché de l'emploi**

# Constats

- **Tant les dispositifs étatiques que ceux offerts par les partenaires sociaux s'adressent principalement aux travailleurs et travailleuses soit en emploi soit s'inscrivant dans le cadre de la LACI (chômage) et la LIASI (aide sociale). Il en va de même en ce qui concerne les formations professionnelles offertes dans les divers secteurs économiques (gérés par les partenaires sociaux) ou dans le cadre de l'OFPC et de la Cité des Métiers.**
- **Les immigrés et primo-arrivants ayant bénéficié du regroupement familial ou n'ayant pas eu accès à un premier emploi (femmes majoritairement – hommes et jeunes adultes arrivés tardivement ) ne bénéficient donc pas des mesures spécifiques les accompagnant ou leur offrant les possibilités d'accéder à l'insertion professionnelle de manière appropriée**

# Population cible

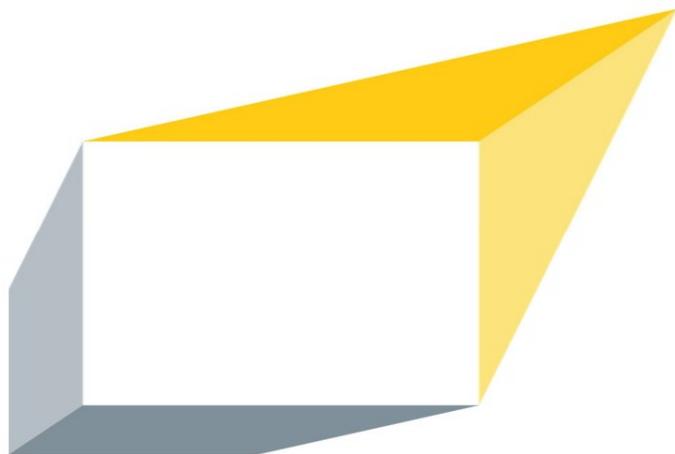
- Toute immigration y compris asile et les Suisses de retour de l'étranger, primo arrivants ou n'ayant jamais accédé à un emploi en Suisse, quelque soit leur permis ou origine.
- **ADULTES 25 à 55 ans** majoritairement des femmes
- **Jeunes adultes 18 -25 ans arrivés tardivement**

# Hétérogénéité de la population

Tenir compte de l'hétérogénéité de la population cible concernée. Nous savons que selon les secteurs économiques, les provenances et les motifs d'arrivée en Suisse, les populations ont des compétences et des besoins différenciés. Ainsi, le dispositif et les projets doivent tenir compte de trois niveaux de qualification des concernés qui sont:

- non-qualifiés
- qualifiés
- hautement qualifiés

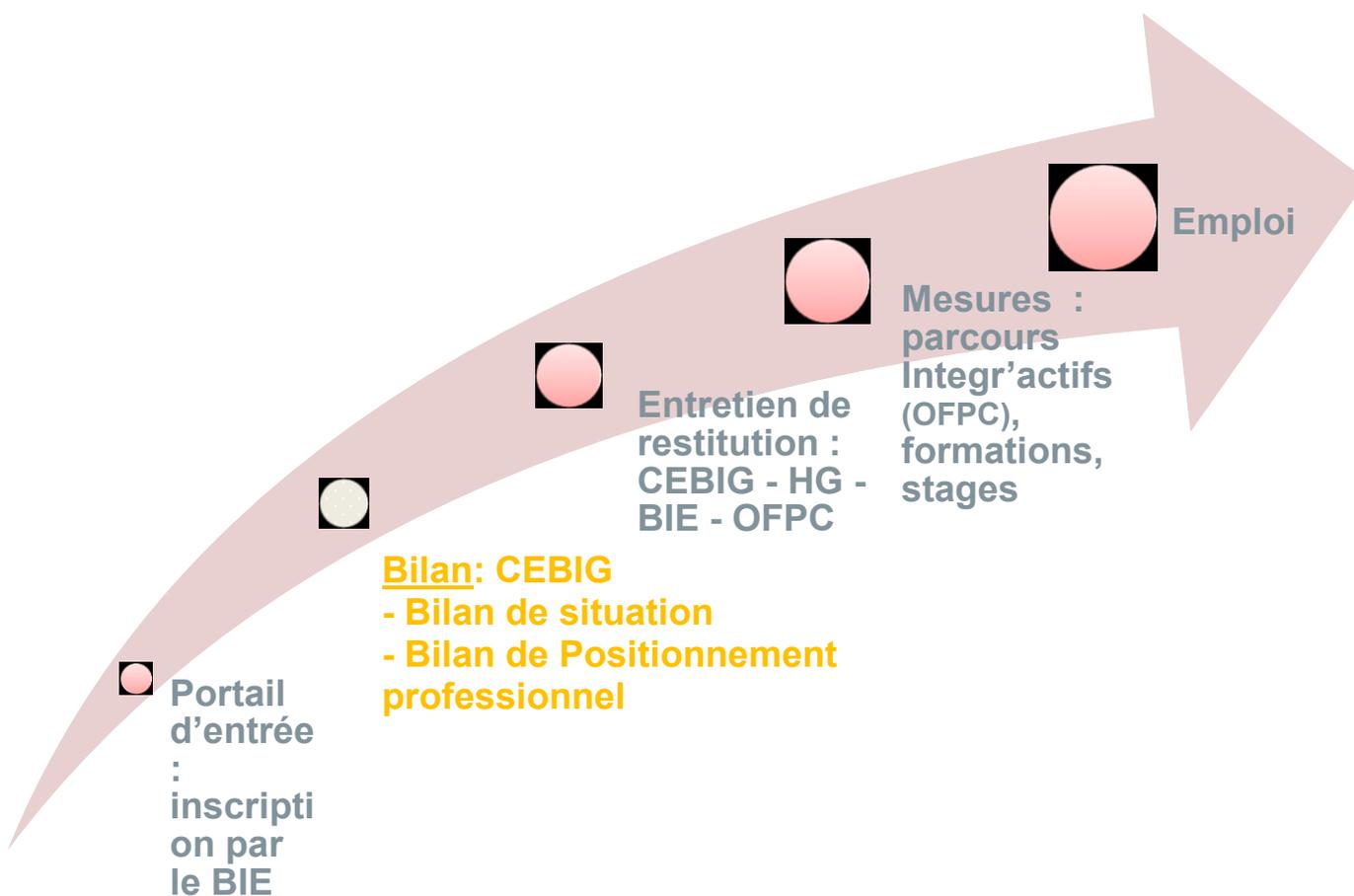
# Identifier les compétences et développer des projets professionnels "accompagner"



PIC – AIS  
Bilan Positionnement  
Professionnel

© CEBIG 24.03.2022

# Le processus - Rappel



## Le Bilan - Rappel



### Clarification du profil personnel et professionnel



Synthèse du profil / Analyse des domaines professionnels proposés

### Positionnement / Projets d'insertion

Présentation des projets  
(MULTIPARTITE)

# Formation Hautes études HA/UNIGE/HES

## Qui peut en bénéficier ?

Le programme est destiné aux personnes relevant du domaine de l'asile (permis N, F, B, ou C réfugié), et aux permis B regroupement familial. Il est également ouvert aux Suisse-ses de retour de l'étranger.

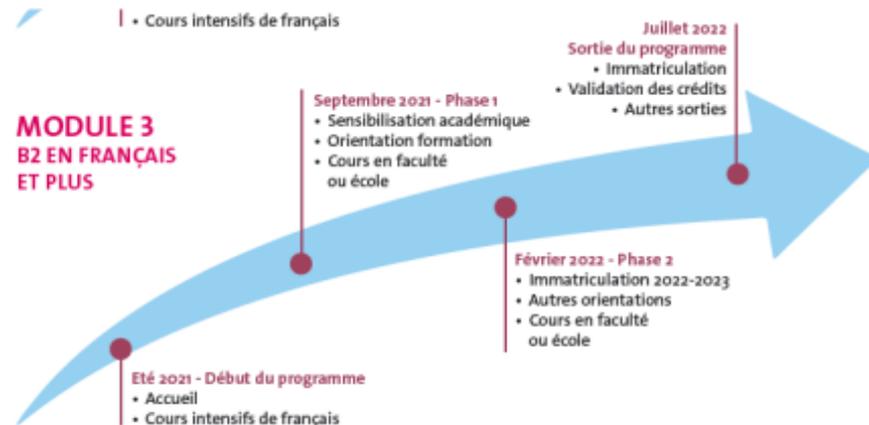
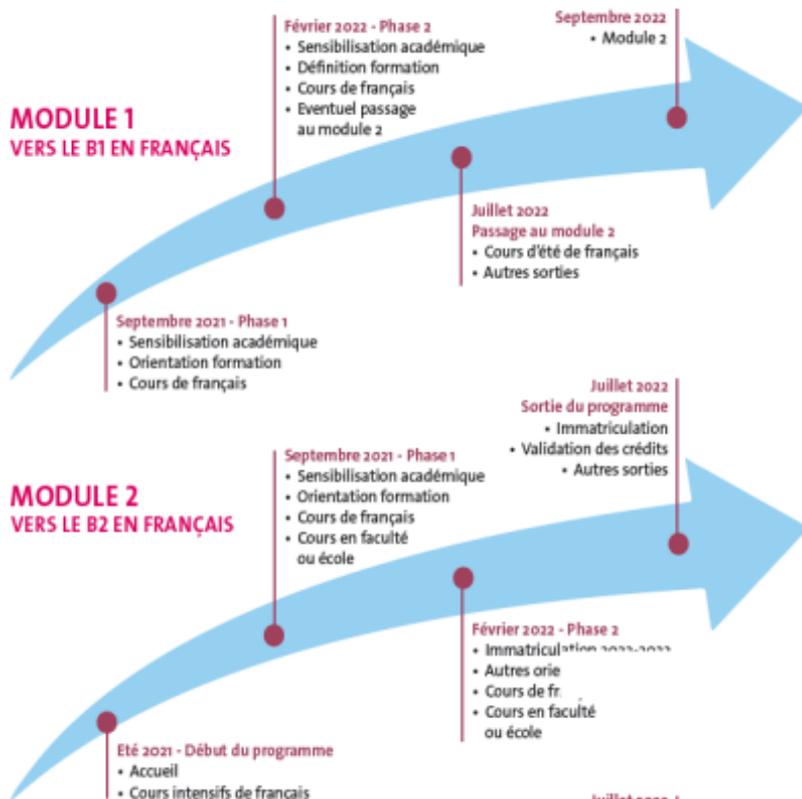
Etant donné la situation en Ukraine, le programme est désormais également ouvert aux détenteurs/trices d'un permis S.

## Quelles sont les activités proposées ?

Le programme se décline en quatre dimensions :

- Un suivi académique, professionnel et social
- L'accès à l'enseignement universitaire
- Un cursus "Langue et intégration"
- Une communauté Horizon académique

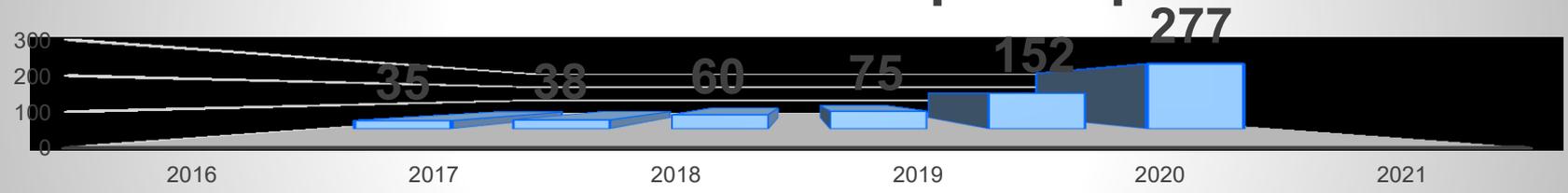
<https://www.unige.ch/horizon-academique/>



**AIS «Module 4»:** AIS en études ou en fin de formation HA continue son rôle de Case Manager

# Statistiques clé 2021

## Evolution du nombre de participant-es



Pei **81%**



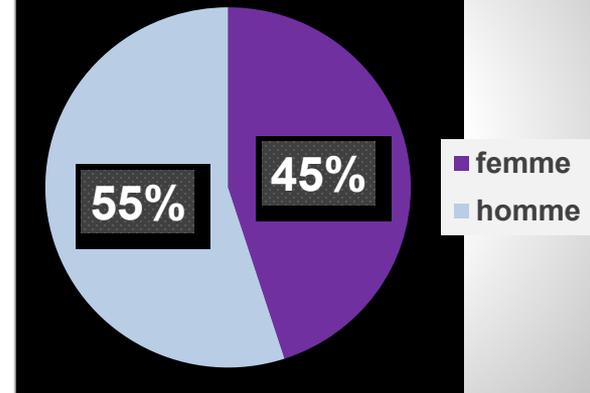
Regroupement familial **16%**



Suisse **3%**

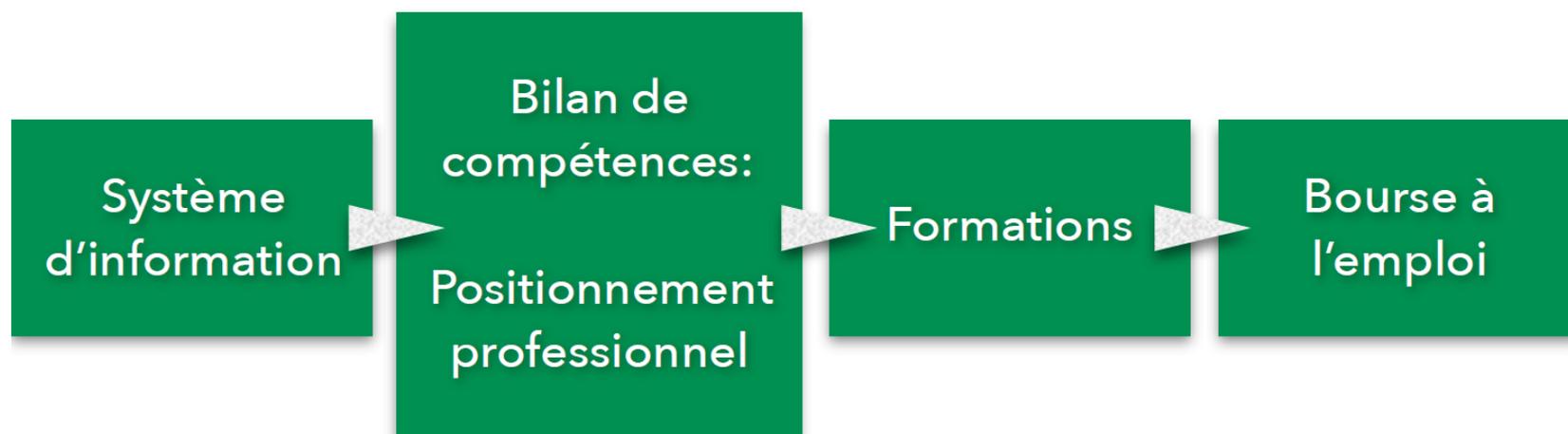


## % selon genre



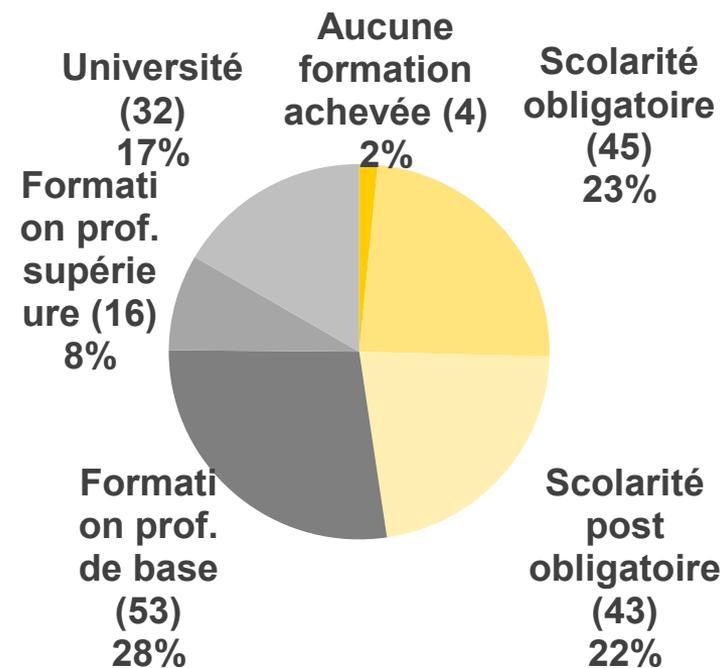
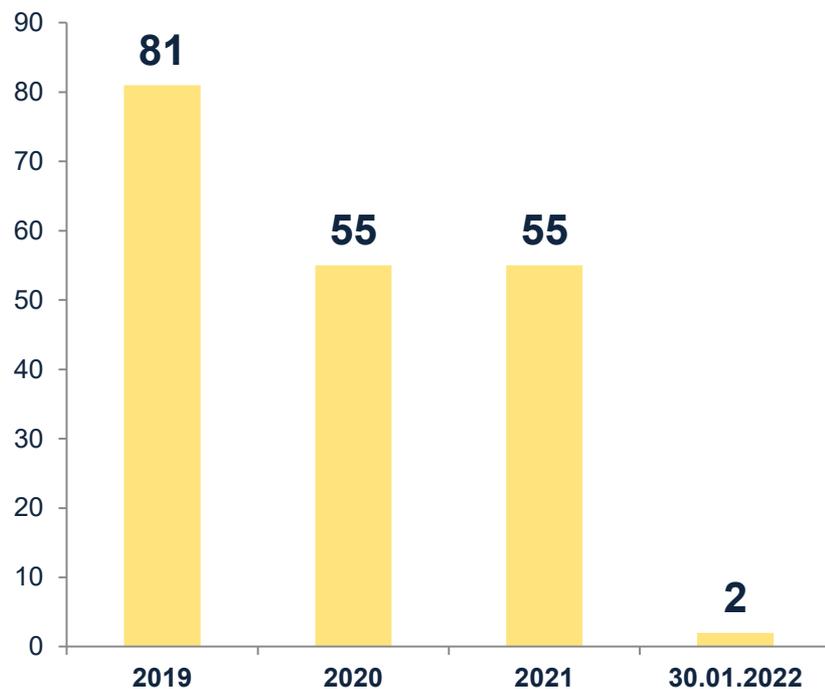
# Projet COMMUNES / OFPC/ BIE

## Le dispositif en 4 volets

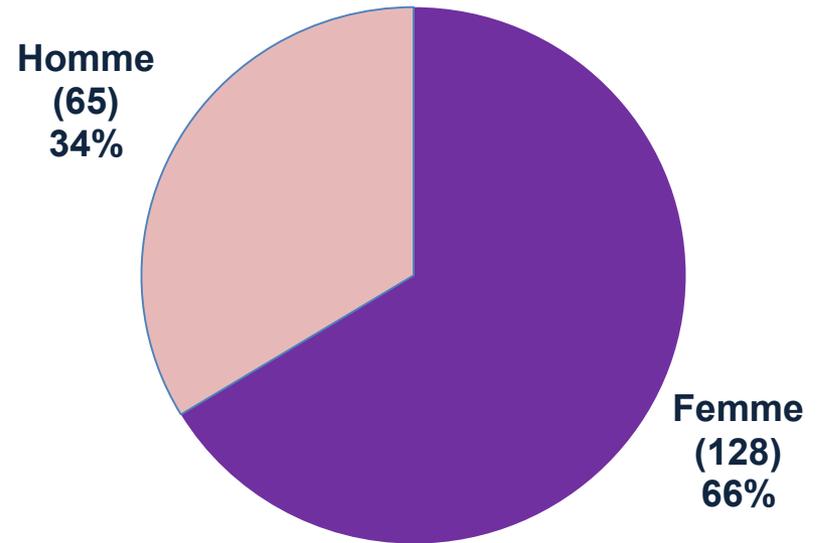
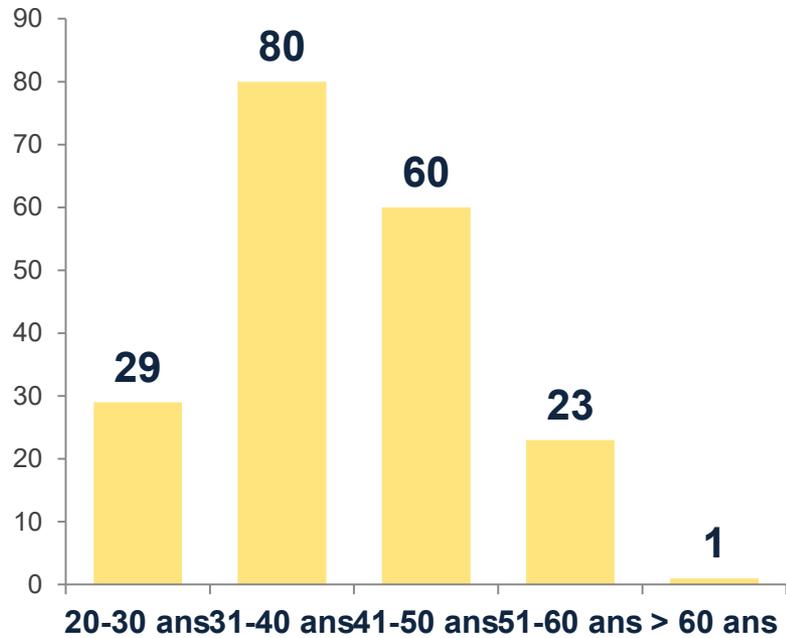


# Volumétrie 2019, 2020, 2021 et 31.01.2022

## 189 bilans terminés avec entretien de restitution

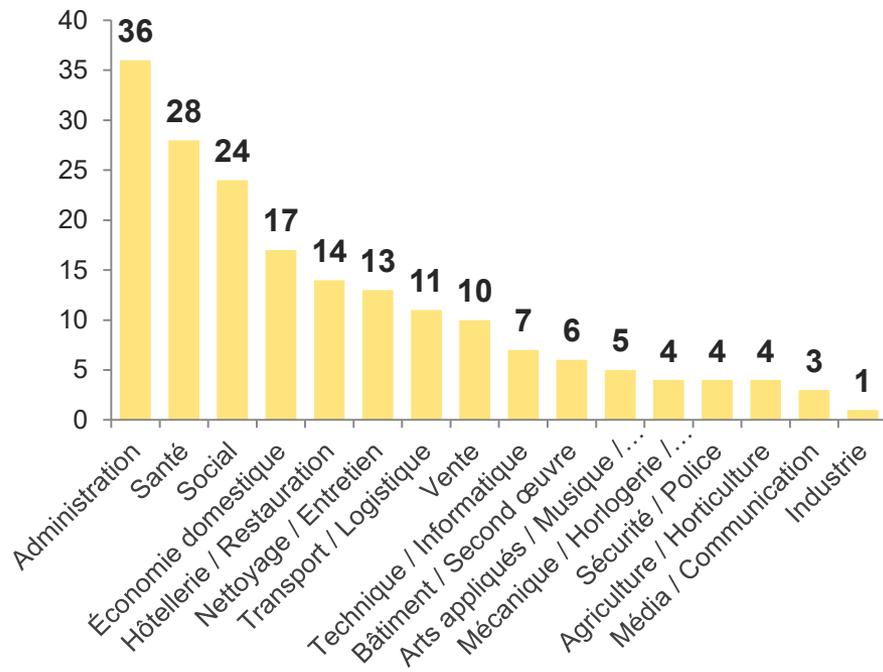


# Profil des candidats : âge et genre

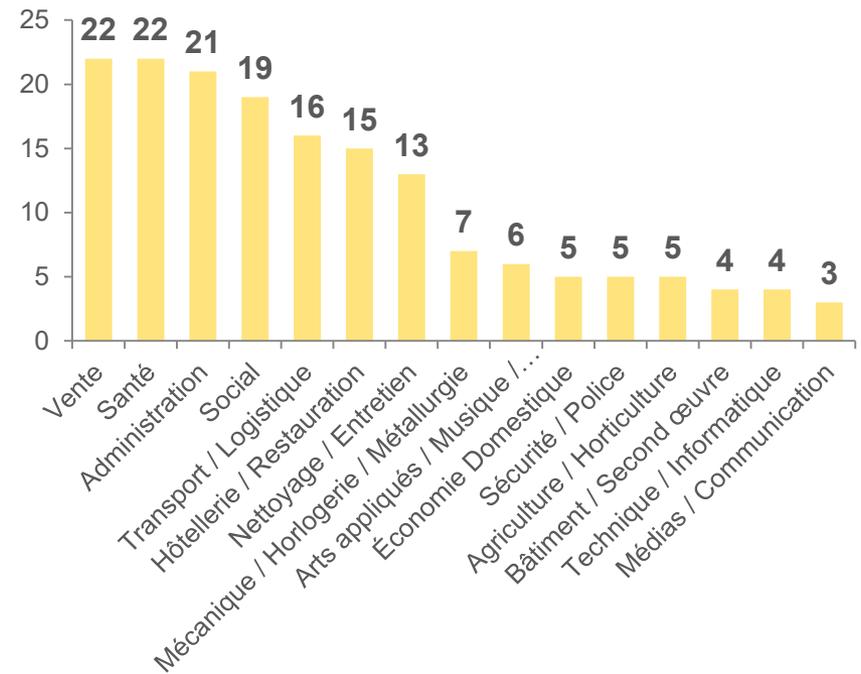


# Projets professionnels définis

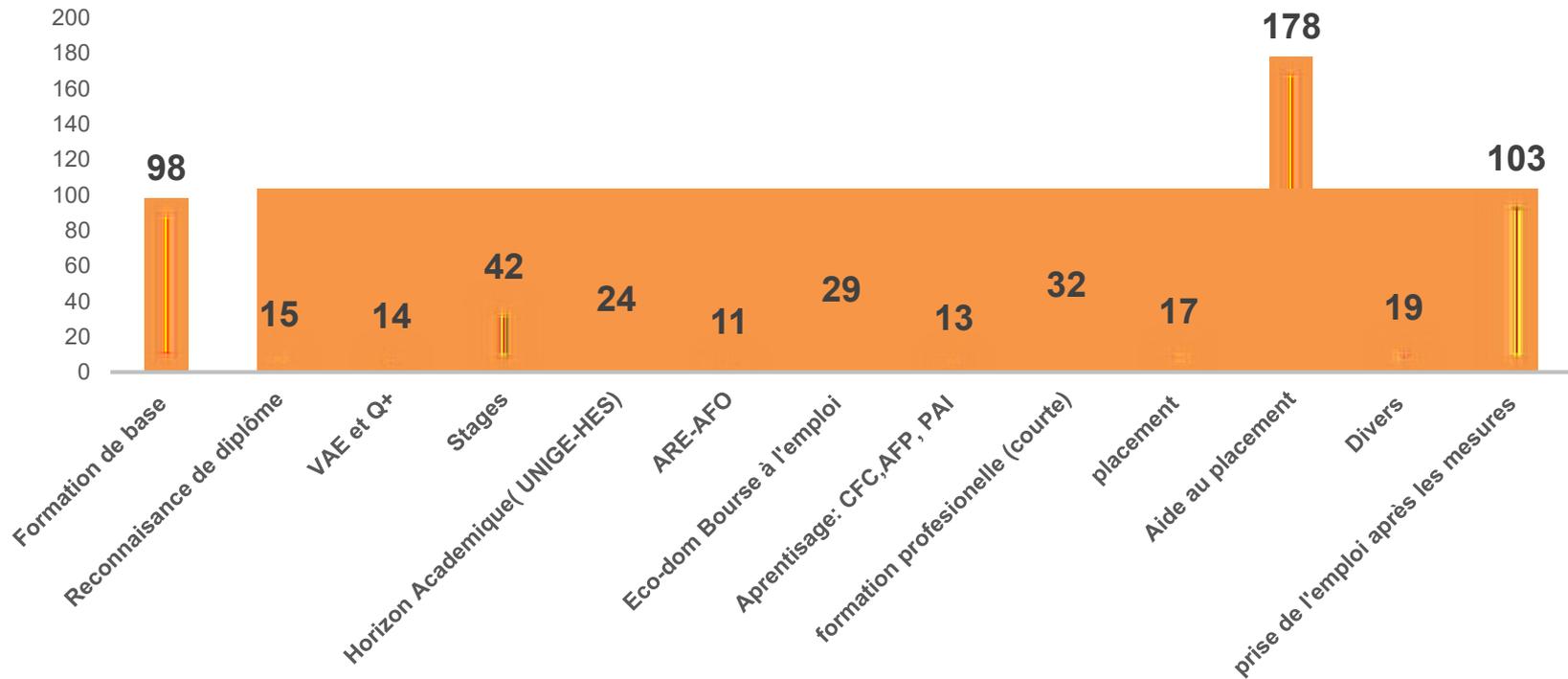
## Piste 1



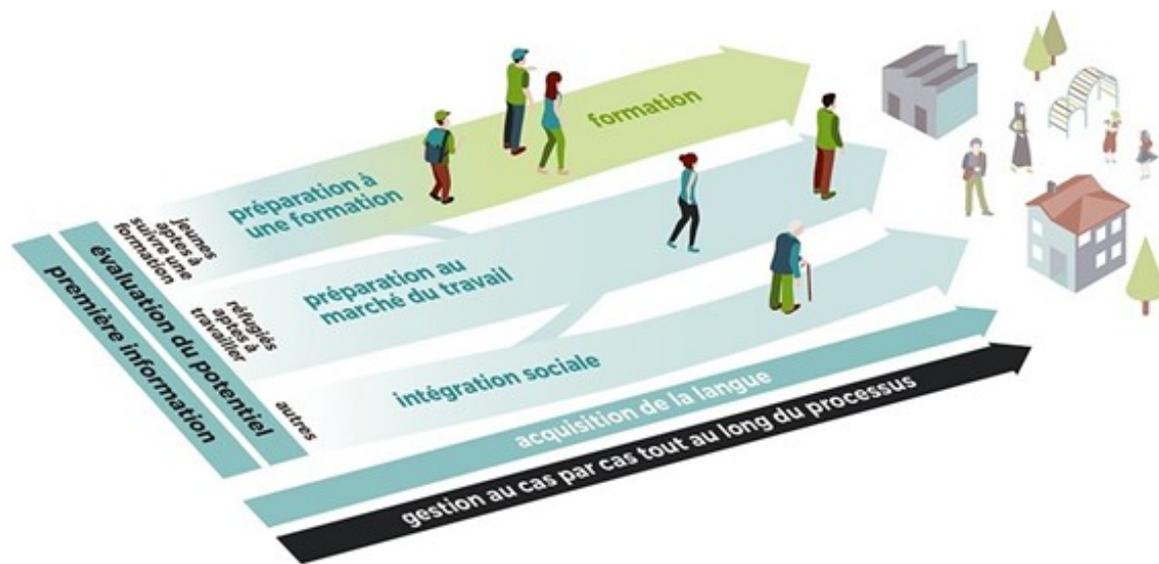
## Piste 2



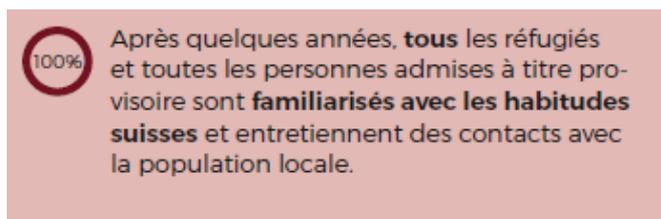
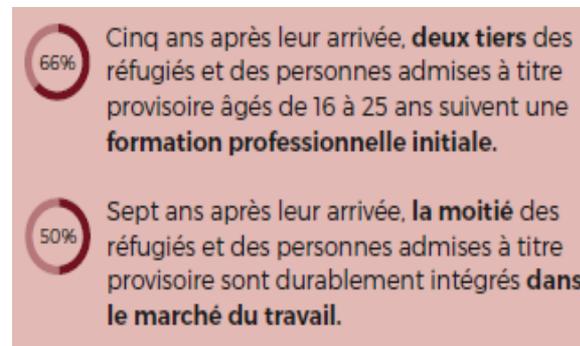
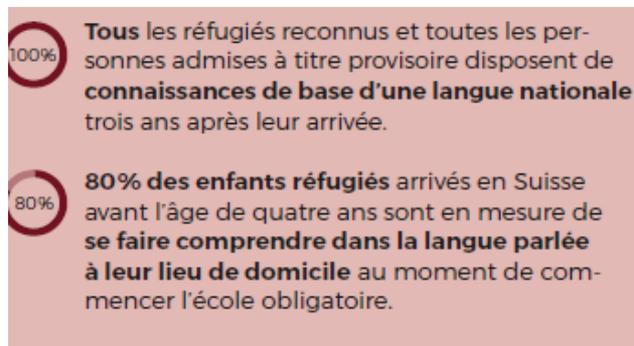
# Plus de 400 mesures, et plus de 60 % prise de l'emploi



# L'Agenda Intégration Suisse (AIS) en bref



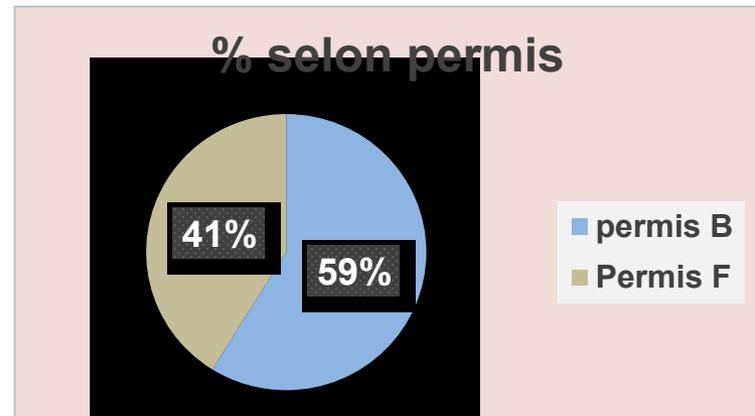
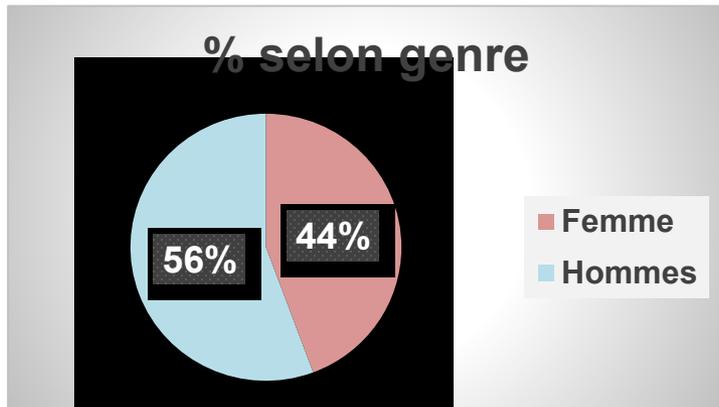
# Un investissement profitable – cinq objectifs en matière d'efficacité



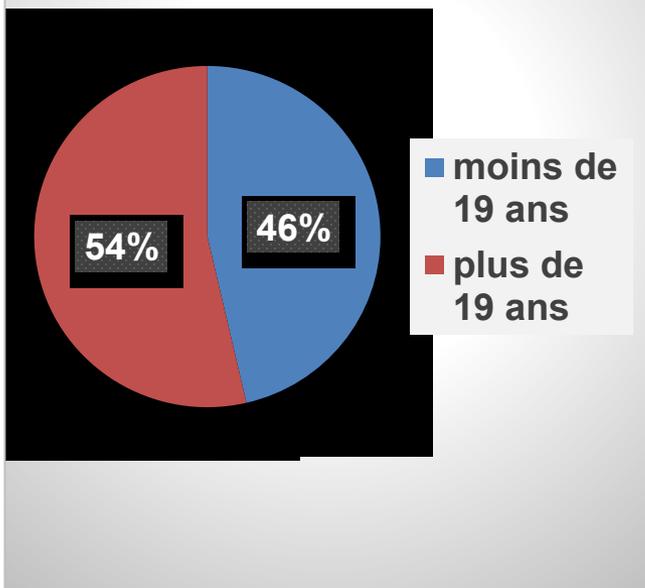
# Buts de l'AIS

- **Le nombre de réfugiés et de personnes admises à titre provisoire qui dépendent de l'aide sociale diminue, la croissance des dépenses liées à ce domaine est freinée.**
- **De bonnes connaissances de la langue favorisent la compréhension dans le cadre de la formation, au travail et dans la vie quotidienne.**
- **Une main-d'œuvre qui trouve plus rapidement ses marques dans le monde du travail, grâce à une bonne préparation, représente un avantage pour notre économie.**
- **Une meilleure préparation des jeunes réfugiés à la formation professionnelle du côté de l'intégration soulage le côté de l'éducation.**
- **Une répartition plus claire des tâches entre les services améliore l'efficacité des processus.**
- **Une meilleure intégration favorise la cohésion sociale.**

## SELON GENRE ET PERMIS AU 28 FÉVRIER

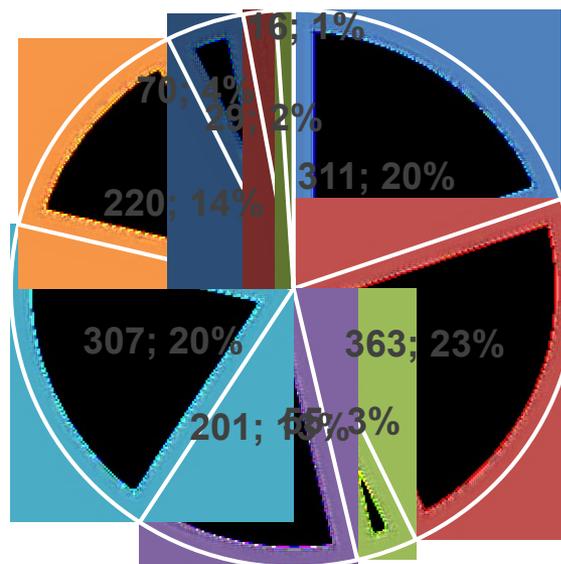


### % moins de 19 ans et plus 19 ans

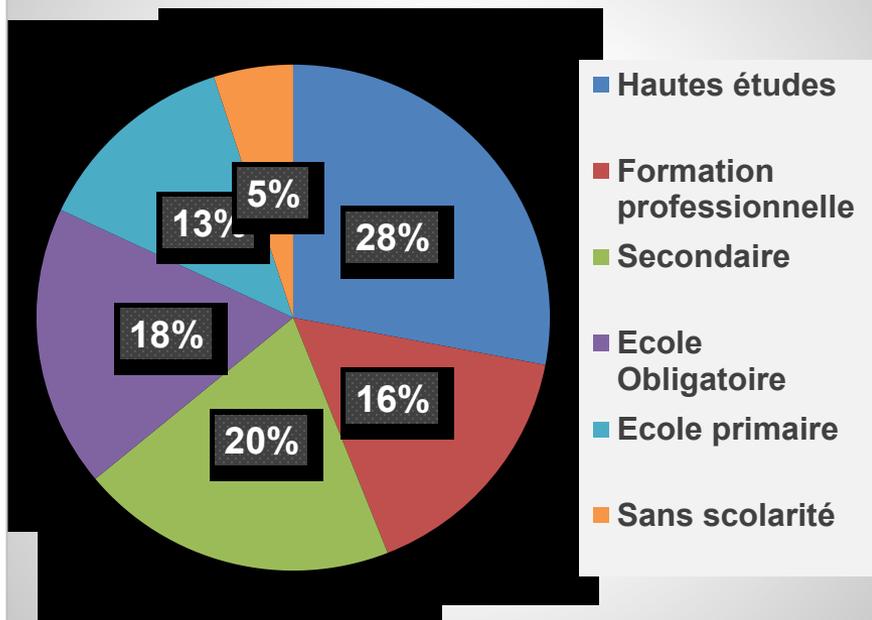


### % TRANCHES D'ÂGES

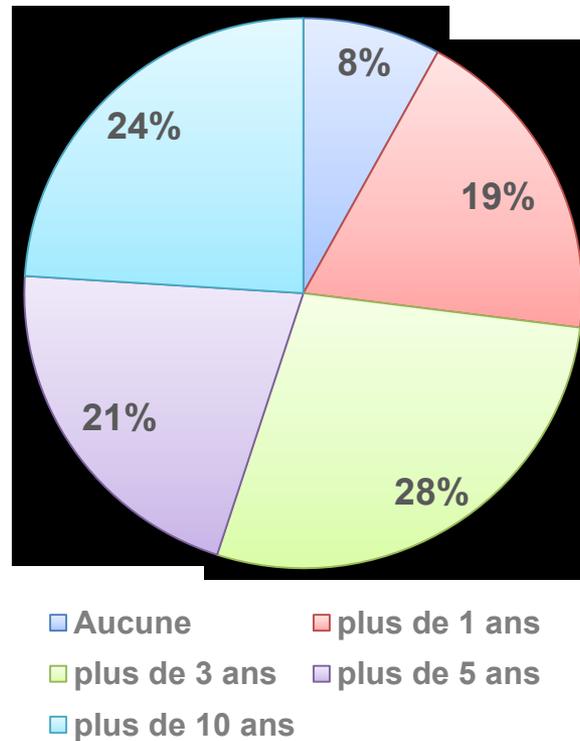
- 0-4 ans
- 4 -15 ans
- 15-18 ans
- 18-25 ans
- 26-35 ans
- 36-45 ans
- 46-55 ans
- 56- 65 ans
- plus de 66 ans



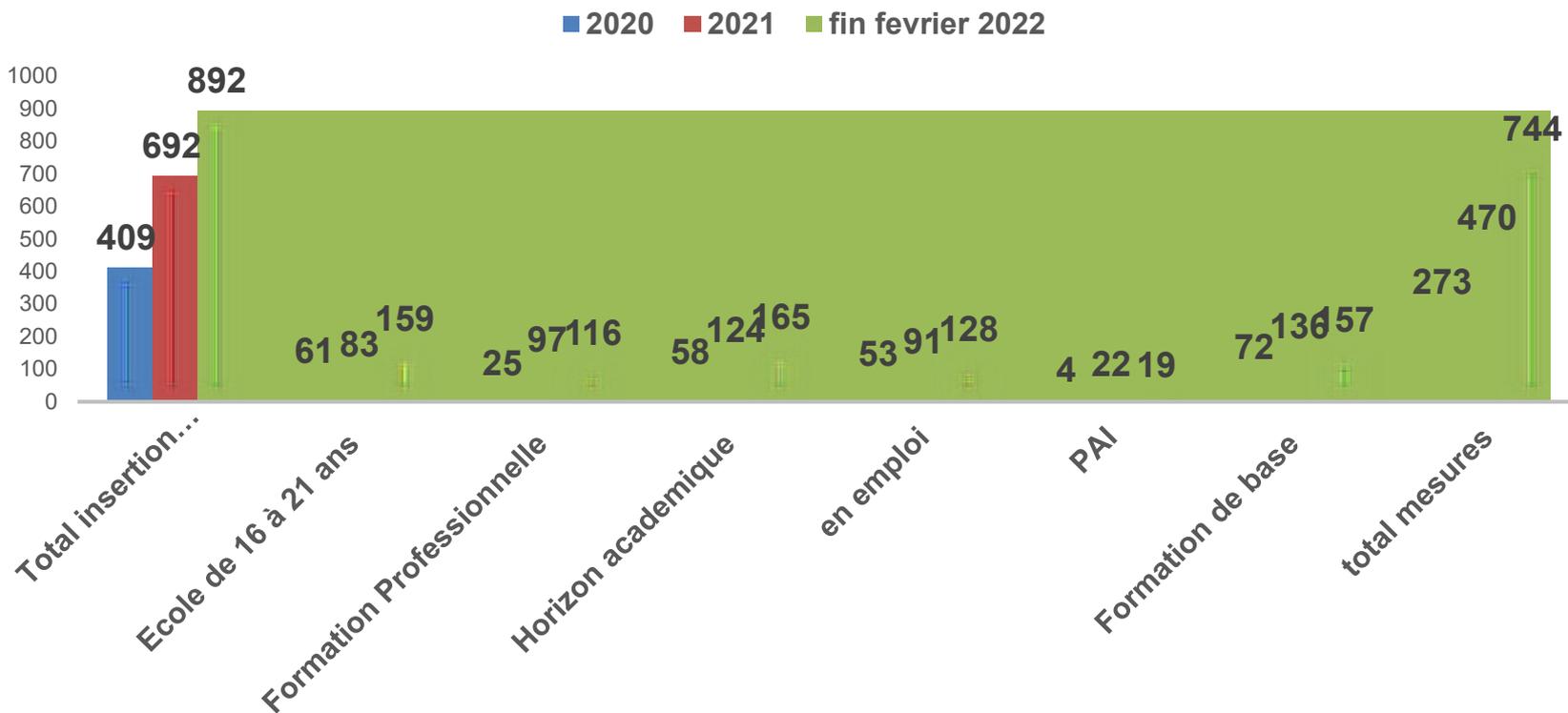
### niveau de formation



### Experience professionnelle

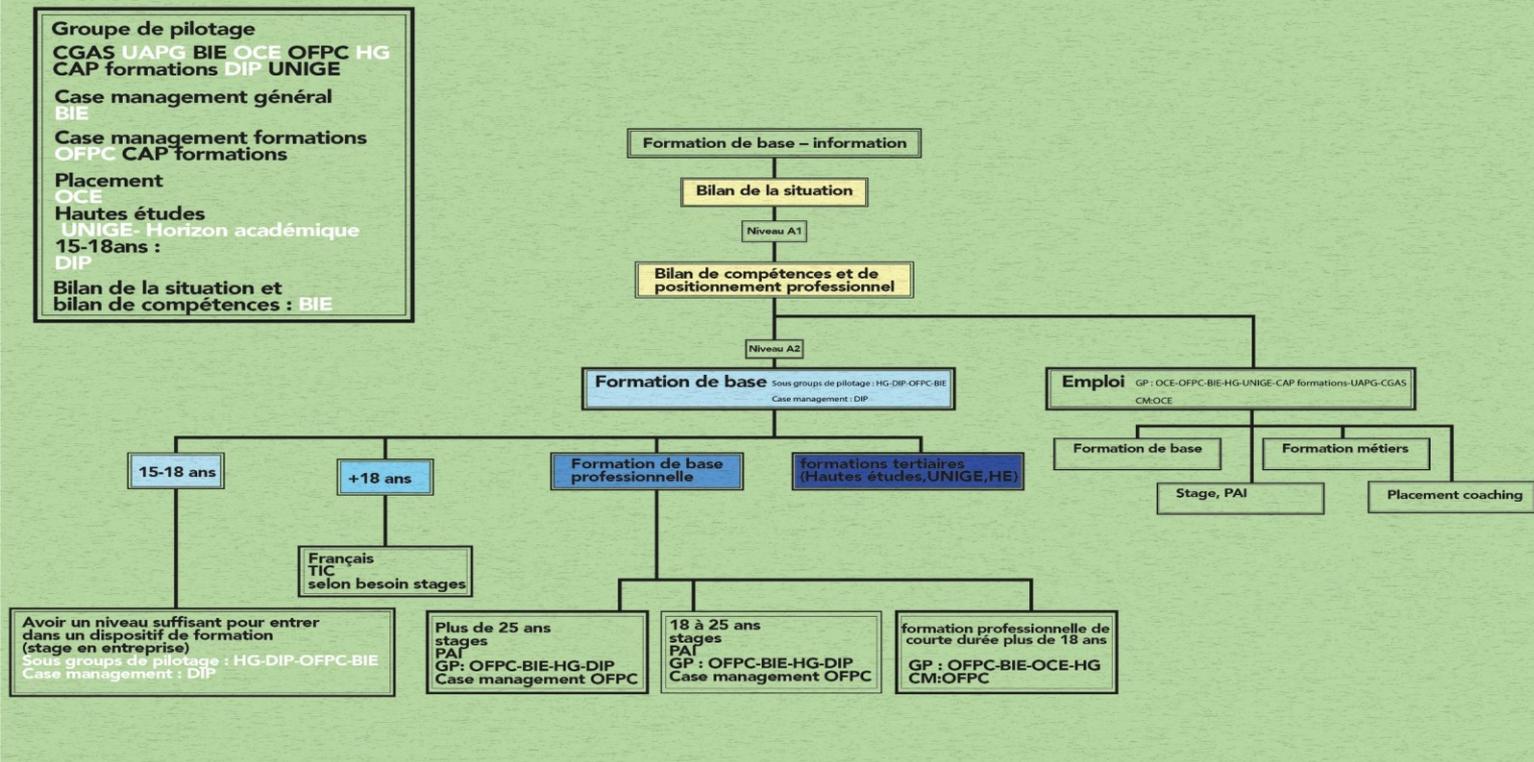


# 16 À 62 ANS INSERTION PROFESSIONNELLE ET FORMATION



# Les cases managements Formation et insertion professionnelle

## Formation et insertion professionnelle



## Formations de base

- Que tous les AP/R capables d'exercer une activité lucrative disposent de compétences linguistiques orales et écrites leur permettant de gérer leur quotidien de manière autonome, d'accéder au marché du travail et au système suisse de formation et de formation continue (A2 – B1, ou plus).
- Que les AP/R dont les chances d'accéder au marché du travail sont restreintes disposent aussi de compétences linguistiques orales et que la langue écrite leur soit familière de manière à pouvoir aborder le quotidien avec un maximum d'autonomie (au moins A2/B1 oral et A2 écrit).

# Formation de base et scolaire: 15 à 19 ans

- L'AIS se donne comme priorité d'accompagner les jeunes arrivés entre l'âge de 15 et 19 ans pour qu'ils acquièrent des compétences de bases diversifiées et afin de leur faire suivre des cursus de formation scolaire, professionnelle ou tertiaire poussés dans le respect des exigences FO18.
- Ce groupe cible est pris en charge par l'Accueil de l'Enseignement Secondaire II (ACCES II).
- ACCES II (permet d'acquérir toutes les compétences de bases à travers les structures ordinaires adaptées qui sont :

Classes d'Accueil (ACC) ,Accueil Scolaire (ASC),Classes d'Orientation Professionnelle (COP)

Classes d'Insertion Professionnelle (CIP)

- Il est à noter que certaines personnes effectuant ACCES II, en cas de formation poussée dans leur pays d'origine, accèdent aussi aux différentes structures suivantes :

Centre de Formation préprofessionnelle, Ecole de culture générale, Collège

# Formation professionnelle et tertiaire des 18-25 ans

Ce public-cible doit, dans la mesure du possible, pouvoir bénéficier selon ses compétences et exigences légales de:

- Une formation de base pour accéder, dans la mesure du possible, aux AFP-CFC ;
- Accès formation certifiant types AFP-CFC et autres ;
- En cas de formation tertiaire, accéder par le dispositif Horizon académique aux études universitaires, Examens complémentaires des Universités suisses (ECUS), Bachelor, Master, Doctorat, et aux stages de reconnaissance de diplômes et équivalences ;
- Au préapprentissage d'intégration (PAI).

# Formation de base, professionnelle ou tertiaire pour les candidats de plus de 25 ans

- Ils auront accès aux formations de base du dispositif cantonal (cours de français, lecture-écriture, cours de mathématiques, TIC, conformément à la LFCo, art. 13, al. 1).
- Le projet de formation professionnelle est défini après un bilan de compétences approfondi établi par le CEBIG. Ce bilan détermine les formations de base et compétences à acquérir qui vont déterminer ces projets.
- Il est à souligner qu'une séance individuelle de restitution et de décision pour la suite a lieu à la fin du bilan CEBIG. Lors de ces séances individuelles, sont présents le BIE, l'OFPC, l'OCE, l'HG, le candidat et la conseillère du CEBIG.
- C'est lors de cette séance que les décisions seront prises avec l'attribution du suivi aux différents case-managers pour la suite du projet.
- Un accompagnement adapté avec pour objectif une prise d'emploi avec en option une validation des acquis de l'expérience (VAE) ou Q+ pour les personnes expérimentées ;
- Reconnaissance de diplôme et d'expérience ;
- Accès au PAI ;
- Formation certifiante AFP/CFC ;
- Des stages de découverte et stage formateur ;
- Des formations de courte durée dans le cadre des Ortras pour les personnes peu ou pas expérimentées ;
- Le dispositif Horizon académique, études universitaires, Bachelor, Master, Doctorat, ou stages de reconnaissance de diplômes et équivalences pour les personnes ayant des formations de niveau tertiaire.

# Objectifs Formations et insertions professionnelle atteints ?

- Formation de base **plus de 80%**
- Formation tertiaire plus de 95%
- Bilan de situation et positionnement CEBIG **plus de 80%**
- Formation scolaire **plus de 95%**
- Formation AFP/CFC 18 -25 ans dans la cible 2/3 à **80%**
- Formation professionnelle de plus de 25 ans à **plus de 80%**
- Stage et prise de l'emploi objectif atteinte à **90%**

# Conclusion...c'est possible !

- formation de base permet l'accès à la formation professionnelle
- Structures ordinaires qui s'adaptent et répondent aux besoins spécifiques
- Evaluer potentiel faire le bilan de positionnement professionnel
- Case management et coordination
- Informations sur les compétences existantes
- Lutter contre les préjugés

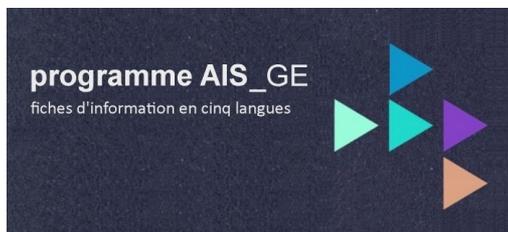
## Agenda Intégration Suisse (AIS)

Un programme d'aide à l'intégration socio-professionnelle des personnes réfugiées



- **Le programme genevois de l'Agenda Intégration Suisse**

- Fiches d'information multilingues pour les bénéficiaires du programme



- **Refugees@work**

- Refugees@work est un réseau, un groupe de travail et un espace de partage réunissant des entreprises privées et des institutions publiques. L'initiative promeut l'innovation sociale pour faciliter l'intégration des personnes réfugiées au monde du travail en Suisse romande.
- Refugees@work coordonne également des campagnes de communication à travers lesquelles le réseau met à disposition des entreprises, des associations et des institutions publiques, les informations nécessaires pour faciliter l'engagement des personnes réfugiées.

# Immigration – Insertion – Formation

- 09h00 – 09h10 **Mot de bienvenue**  
M. Gilles Miserez, Directeur général – OFPC  
M. Nicolas Roguet, Délégué à l'intégration – BIE
- 09h10 – 09h30 **Convention OFPC/BIE : dispositif cantonal innovant et unique**  
Mme Dao Nguyen, Directrice du service de la formation continue – OFPC
- 09h30 – 09h50 **Formation et intégration professionnelle : deux projets, un même objectif**  
M. Metin Turker, Chargé de projets employabilité – BIE
- 09h50 – 10h15 **PAUSE**
- 10h15 – 10h30 **Préapprentissage d'intégration plus (PAI Asile et PAI+)**  
M. Frédéric Clerc, Répondant dispositif Intégration – OFPC
- 10h30 – 10h45 **Qu'est-ce que le permis S? Quel droit à la formation professionnelle?**  
M. Metin Turker, Chargé de projets employabilité – BIE
- 10h45 – 11h00 **Questions - réponses**

# SEMI- NAIRE

---

*Immigration  
Insertion  
Formation*

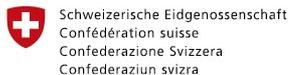
---

---

---

Mardi 24 mai 2022

---



# Programme de Préapprentissage d'intégration Plus (PAI+)

Frédéric Clerc – Répondant dispositif intégration OFPC

Séminaire "Immigration – Insertion – Formation"  
Mardi 24 mai 2022

# Le PAI+ c'est quoi?

- Le Préapprentissage d'intégration est un programme lancé par la Confédération en 2018 qui est destiné à améliorer durablement l'intégration professionnelle des personnes issues de la migration.
- Le programme consiste en une année de préparation et de mise à niveau des compétences, en vue d'entrer en formation AFP ou CFC, ou bien de trouver un emploi.
- Stage de 10 mois dans une entreprise formatrice:
  - 3 jours par semaine dans l'entreprise formatrice
  - 2 jours par semaine en école (CFPP ou UOG)

# Le PAI+ c'est quoi ?

- Rémunération : moitié d'un salaire d'apprentissage de 1ère année
- Obtention d'une attestation cantonale de compétences professionnelles au terme du programme
- Objectifs:
  - Entrée en formation professionnelle initiale AFP/CFC
  - Insertion sur le marché du travail

# Evolution PAI + | Critères d'admission

- Sont éligibles au PAI+, les personnes âgées de **18 à 35 ans**, titulaires :
- Soit d'un permis F/B avec statut de réfugié ou avec admission provisoire ;
- **Soit d'un permis B/C pour les ressortissants de l'UE/AELE ou des Etats Tiers, arrivés tardivement en Suisse.**
- Les candidats sont arrivés tardivement en Suisse et ne disposent pas d'un diplôme du secondaire II, ni d'un titre reconnu.
- Leur niveau de français requis est au minimum de A2 oral et A1 écrit.
- Les candidates et candidats sont motivés et prêts à suivre un programme de formation intensif dans l'un des domaines de formation proposés par le PAI+.

# Bilan après 4 ans

- **260** participants depuis 2018
- **216** participants ont pu effectuer un stage PAI
- **115** ont trouvé un contrat d'apprentissage à l'issue du PAI:
  - **52** dans la même entreprise que le stage PAI
  - **63** trouvent un apprentissage dans un autre domaine ou autre entreprise
- Depuis 2018, **101** entreprises formatrices recrutent des stagiaires PAI
- **24** professions en stage PAI +
- **32** professions en formation professionnelle post PAI

# Un programme qui fonctionne

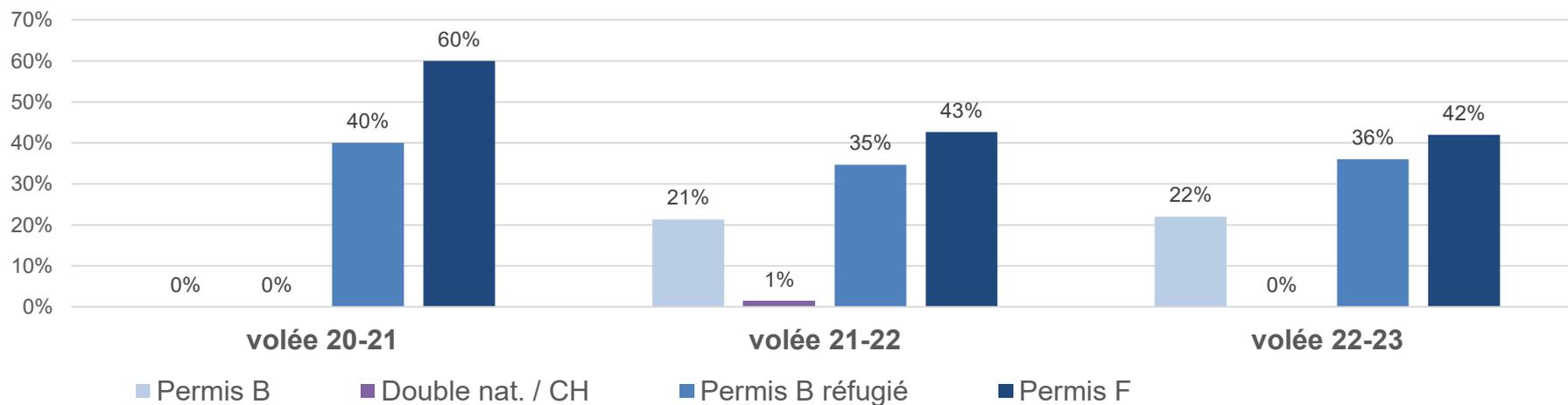
## L'historique en un coup d'oeil

	nb de candidats	nb de domaines	nb stages PAI	% de placement en stage	nb d'entrées en apprentissage	% d'entrée en apprentissage
<b>Volée 2018-2019</b>	60	8	59	98%	50	85%
<b>Volée 2019-2020</b>	60	10	51	85%	33	65%
<b>Volée 2020-2021</b>	60	10	47	78%	32	68%
<b>Volée 2021-2022</b>	80	10	60	75%	-	-
<b>Volée 2022-2023</b>	70	10	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>260</b>	<b>-</b>	<b>216</b>	<b>83%</b>	<b>115</b>	<b>73%</b>

# PAI Asile | PAI +

	volée 20-21	%	volée 21-22	%	volée 22-23	%
PAI Asile (B réfugiés & F)	60	100%	58	77%	39	78%
PAI + (permis B/C & CH)	0	0%	17	23%	11	22%
<b>Total</b>	<b>60</b>		<b>75</b>		<b>50 (sélection en cours)</b>	

## Impact sur les types de permis



# Contacts et informations

- Pour tout contact :

[preapprentissage@etat.ge.ch](mailto:preapprentissage@etat.ge.ch)

- Pour la sélection :

[selectionpai@etat.ge.ch](mailto:selectionpai@etat.ge.ch)

# SEMI- NAIRE

---

*Immigration  
Insertion  
Formation*

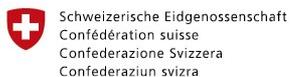
---

---

---

**Mardi 24 mai 2022**

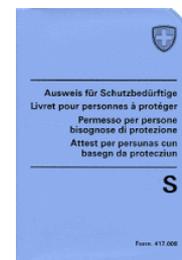
---



# Permis S

## droits et obligations ?

### État de lieux au 20 mai 2022



24 mai 2022

[metin.turker@etat.ge.ch](mailto:metin.turker@etat.ge.ch)

# Objectif permis S

- Le statut de protection S est un statut **orienté sur le retour. La Confédération crée les conditions propices au retour des intéressés** (cf. art. 67 LAsi).
- Le statut de protection S a été créé dans le cadre de la révision totale de la loi sur l'asile en 1998 lorsque les guerres de Yougoslavie avaient entraîné un exode de la population ( très peu utilisé)

## Toutes les informations

<https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/sem/aktuell/ukraine-krieg.html#-1432657130>

- [Demander le statut de protection et le permis S | ge.ch](https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/sem/medien/mm.msg-id-87556.html)
  - <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/sem/medien/mm.msg-id-87556.html>
  - [Fiche d'information « Statut de protection S »](https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/sem/medien/mm.msg-id-87623.html)
  - <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/sem/medien/mm.msg-id-87623.html>
  - Pour les personnes qui sont déjà hébergées chez un proche, il est possible de déposer une demande en ligne: [www.sem.admin.ch](http://www.sem.admin.ch)
  - Consultation SEM « **Mesures de soutien des personnes avec statut de protection S** »  
<https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/sem/medien/mm.msg-id-87744.html>
- Decision SEM <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/sem/medien/mm.msg-id-88005.html>
- OFS ( office fédérale des statistique Page speciale Ukraine <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/actualites/ukraine.html>

# Permis S c'est Quoi

- Le statut de protection S accorde une protection sur la base de la simple appartenance à un groupe particulier des personnes à protéger **valable 1 année renouvelable**
- **Si, après cinq ans**, le Conseil fédéral n'a toujours pas levé la protection provisoire, la personne à protéger reçoit du canton auquel elle a été attribuée une autorisation de séjour B qui prend fin au moment où la protection est levée (art. 74 LAsi).
- Les personnes qui remplissent manifestement la qualité de réfugié en raison d'un risque de persécution individuelle ou d'un autre motif mentionné dans la Convention relative au statut des réfugiés font l'objet d'une procédure d'asile ordinaire.

Le statut de protection S s'applique aux catégories de personnes suivantes :

- a. les citoyens ukrainiens en quête de protection et les membres de leur famille (partenaire, enfants mineurs et autres parents proches qu'ils soutenaient entièrement ou partiellement au moment de la fuite) qui résidaient en Ukraine avant le 24 février 2022.
- b. les personnes d'autres nationalités et les apatrides en quête de protection ainsi que les membres de leur famille énoncés sous la lettre a qui peuvent prouver au moyen d'une autorisation de courte durée ou de séjour valable qu'ils disposent d'un droit de séjour valable en Ukraine et ne peuvent pas retourner dans leur pays d'origine en toute sécurité et de manière durable.

## Droits de permis S

- regroupement familial
- voyager dans l'espace Schengen
- travailler en tant que salarié ou indépendant (**autorisation préalable exigée**)
- structure ordinaire notamment celles de la formation (professionnelle) et de l'assurance-chômage (art. 54 LEI)
- PAI et PAVE
- scolarité
- apprentissage de langue et logement
- assurance maladie
- prestations sociales restreintes

## Décision **confédération** SEM-

- *Programme fédéral « Mesures de soutien des personnes avec statut de protection S »*

<https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/sem/medien/mm.msg-id-88005.html>

**financement décidé** ; un montant de 750 CHF par trimestre et par personne enregistrée avec le statut S. Le soutien est limité à une année. Par conséquent, le forfait annuel s'élève à un maximum de 3 000 CHF

-Le controlling et les rapports s'effectuent sur la base des procédures et des directives existantes dans le cadre du PIC

**Les cantons sont tenus de mettre l'accent sur les domaines suivants :**

- Acquisition de compétences linguistiques
- Accès au marché du travail en utilisant les structures ordinaires
- Enfants et familles

## En cours de réalisation Canton de Genève

- Cours de français
- Intégration sociale et professionnelle
- Enfance
- Conclusion d'une convention-programme pour le programme S, les cantons intéressés adressent une simple demande au SEM (manifestation d'intérêt pour la participation au programme)
- Désigner les organes responsables
- Le programme est conçu pour une durée d'un an (durée d'octroi du statut de protection S)
- <https://bienvenue.solidariteukraine.ch/accueil-a-geneve/>

# Où trouver de l'information ?

- **Chandieu : Accueil et information**
- <https://bienvenue.solidariteukraine.ch/ou-trouver-de-linformation/>
- Le Centre d'accueil de jour propose :
  - un espace d'information (sur le permis S, le logement, la scolarité, les prestations de l'Hospice général et d'autres associations)
  - des espaces conviviaux, de détente, de jeux et de partage
  - un coin informatique avec accès internet
  - une petite restauration
- Présence sur place de bénévoles parlant le français, l'anglais, l'ukrainien et le russe.
- **Horaires et localisation :**
- Le centre est ouvert 7j/7 de 9h du matin jusqu'à 20h.
- Il est situé dans la [salle polyvalente 172 de la rue Chandieu 10, attenante à l'école primaire de Chandieu](#)
- **Cet espace de répit et de rencontre est géré par la Croix-Rouge genevoise en partenariat avec l'Hospice général.**

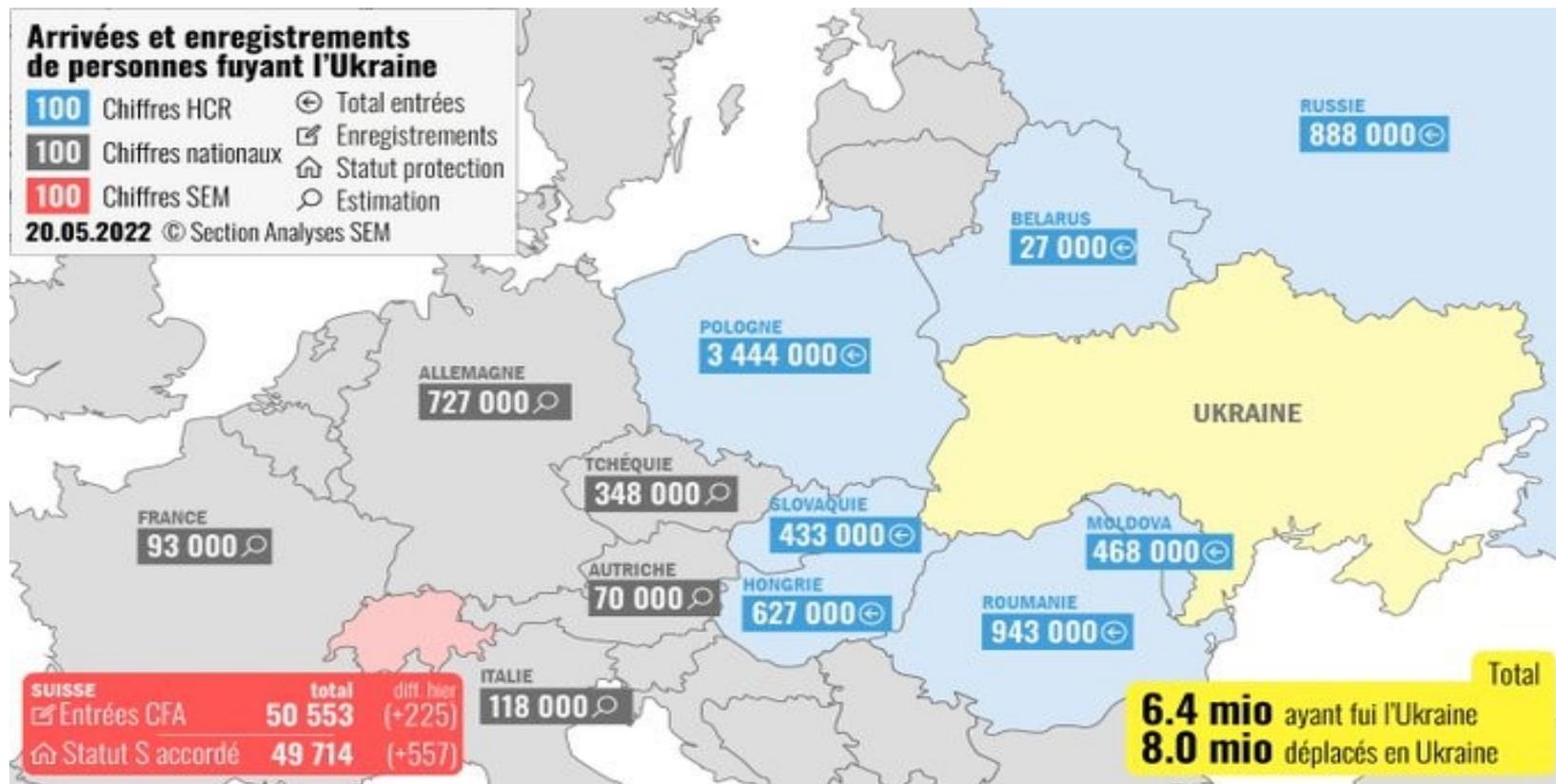


- **Horizon Académique, c'est quoi ?**  
Le programme Horizon académique est une mesure de l'Agenda Intégration Suisse ([AIS](#)) et [du Programme d'intégration cantonal \(PIC\)](#). Il constitue une passerelle de préparation aux études universitaires.
- Le programme est proposé en partenariat avec le Bureau de l'intégration des étrangers du canton de Genève ([BIE](#)) et compte sur le soutien de plusieurs fondations privées.
- **Qui peut en bénéficier ?**  
Le programme est destiné aux personnes relevant du domaine de l'asile (permis N, F, B, ou C réfugié), et aux permis B regroupement familial. Il est également ouvert aux Suisse-sses de retour de l'étranger.
- **Etant donné la situation en Ukraine, le programme est désormais également ouvert aux détenteurs/trices d'un permis S.**
- <https://www.unige.ch/horizon-academique/>

# Quelques caractéristiques de la population

Selon les premiers rapports des centres fédéraux, les personnes arrivées jusqu'à présent d'Ukraine présentent les profils suivants :

- Il s'agit principalement de femmes et d'enfants (familles)
- Ont tendance à être des personnes bien formées et avec des connaissances linguistiques préalables (anglais, parfois allemand)
- Un nombre relativement important de personnes sont hébergées chez des parents ou des connaissances ou par le biais de services de placement
- De nombreuses personnes se trouvent dans les structures d'asile existantes de la Confédération et des cantons

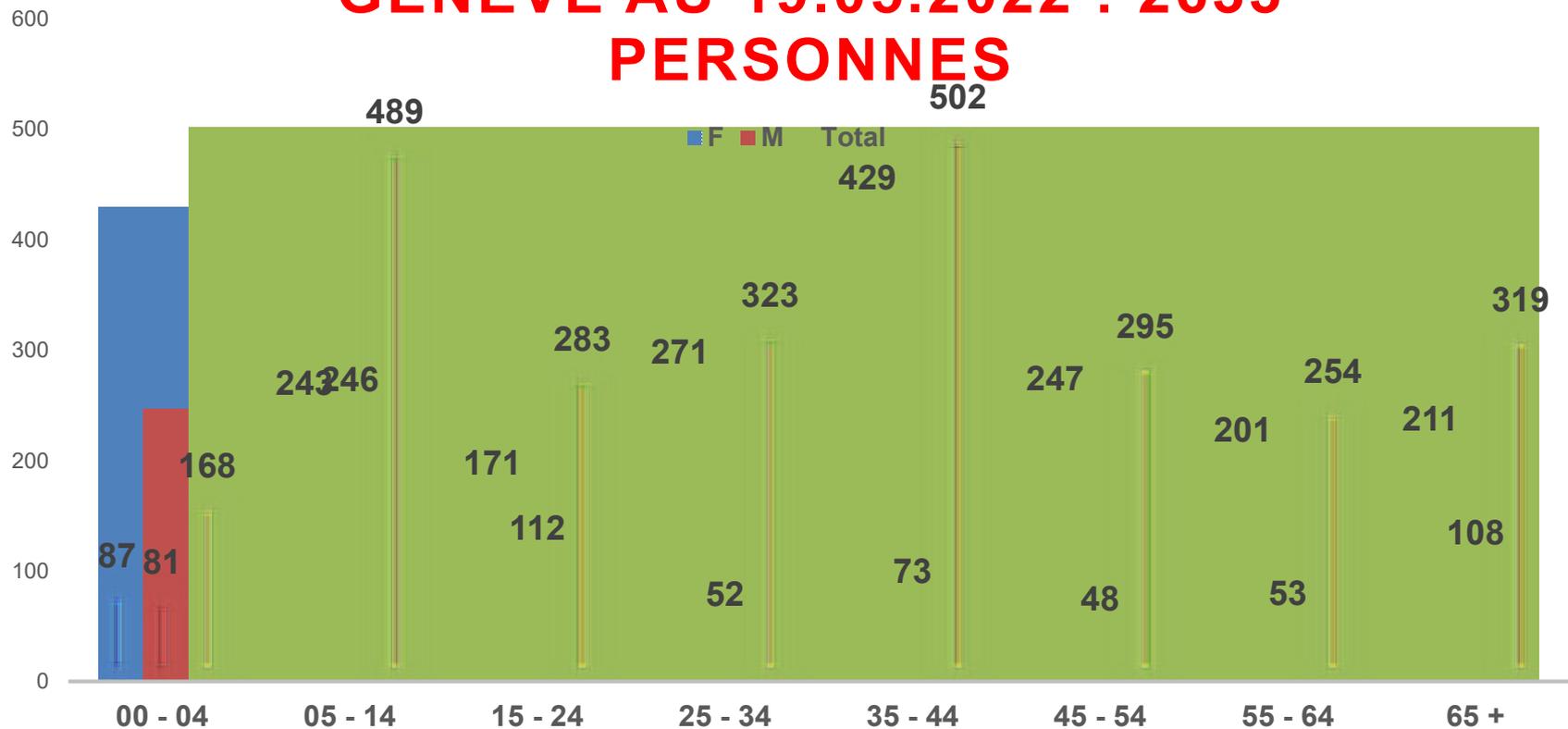


# Marge d'erreur des statistiques

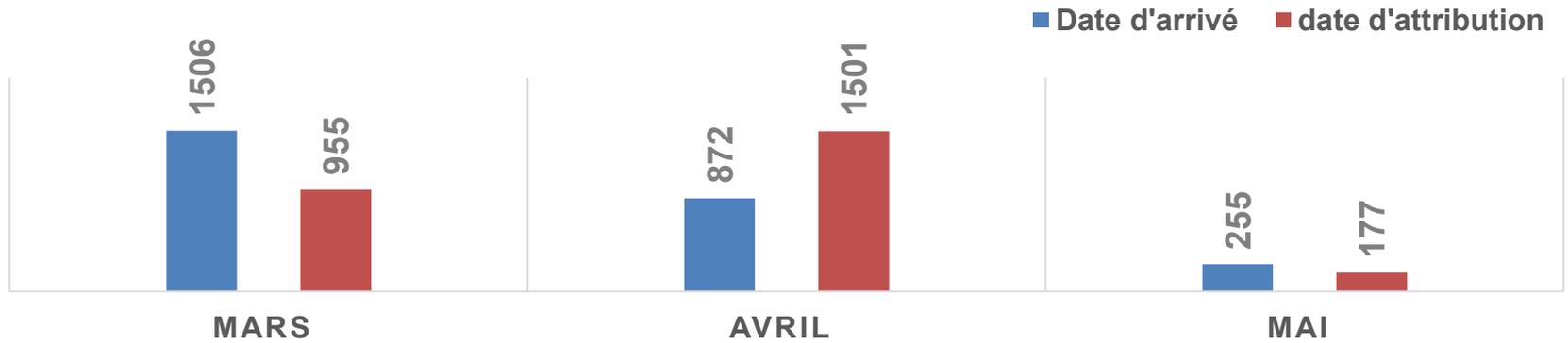
Est entre 3 à 5 %

# SELON GENRE ET TRANCHES D'ÂGES

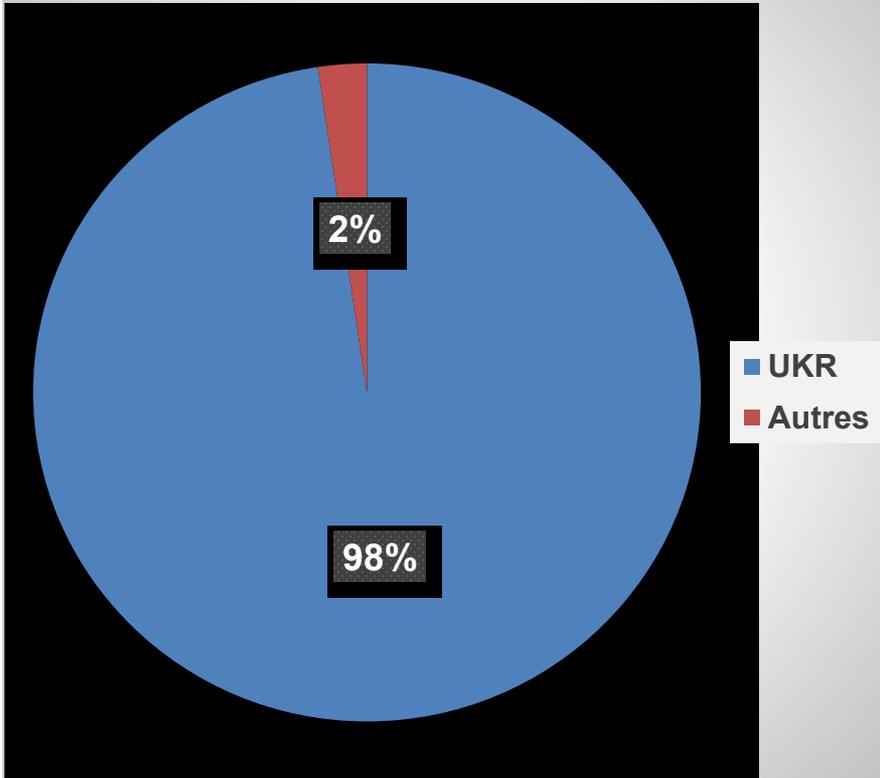
## GENEVE AU 19.05.2022 : 2633 PERSONNES



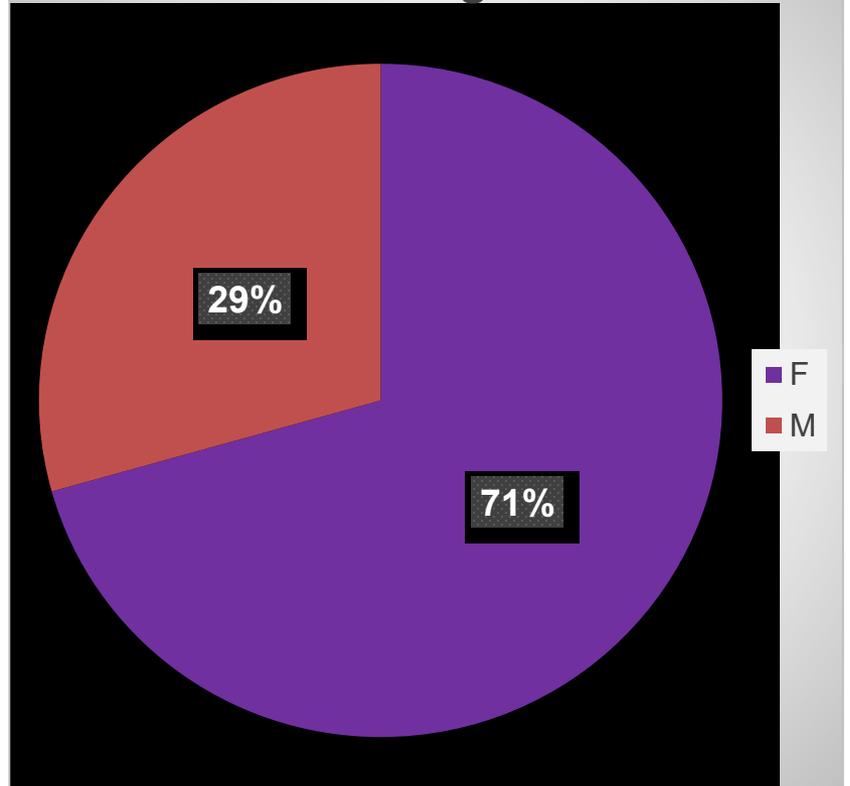
## SELON MOIS D'ARRIVÉE ET ATTRIBUTION

MOYENNES D'ARRIVÉES JOURNALIERES  
SELON LES MOIS

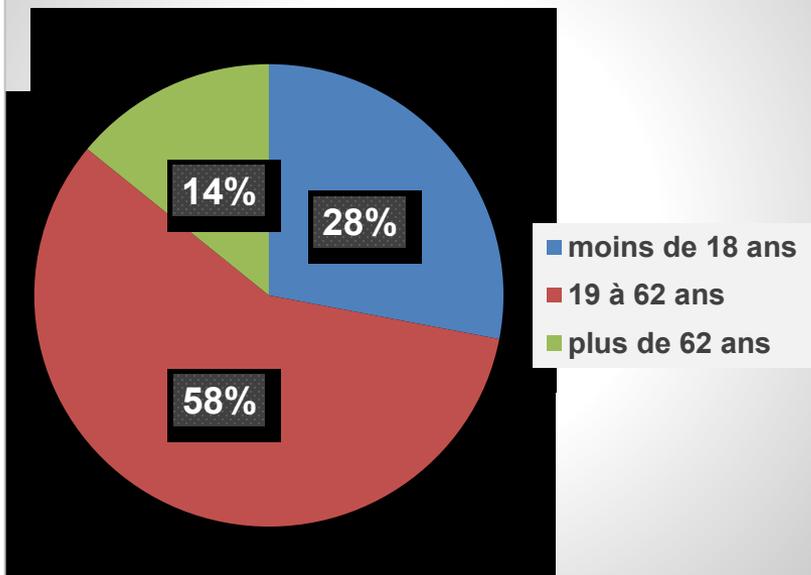
% selon nationalités



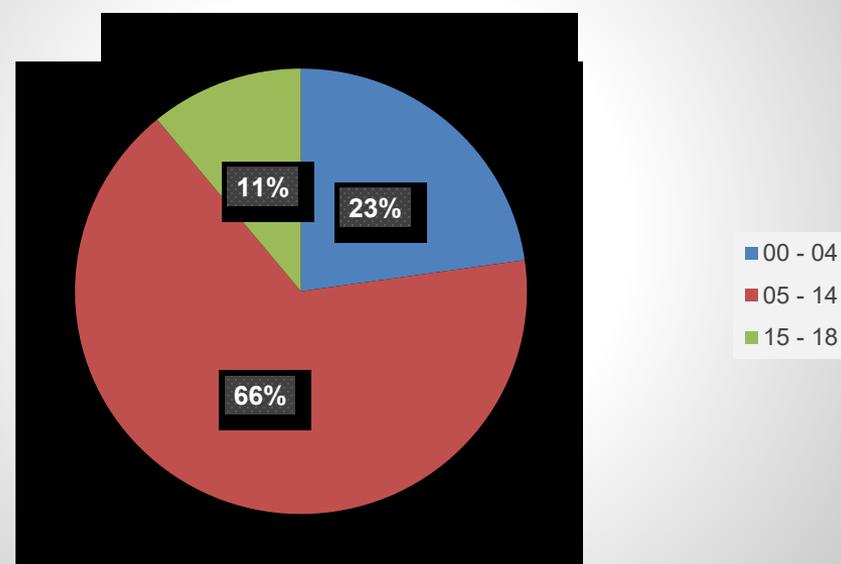
% selon genre



### % selon trois catégorie d'âges



### Moins de 18 ans selon tranche d'âges %



<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/ukraine.html>

<https://www.unhcr.org/fr/urgence-ukraine.html>

<https://www.iom.int/fr/ukraine-reponse-de-loim-2022>

# SEMI- NAIRE

---

*Immigration  
Insertion  
Formation*

---

---

---

Mardi 24 mai 2022

---

# Questions/Réponses

**MERCI POUR VOTRE INTÉRÊT !**

L'enregistrement et les présentations seront disponibles en ligne.

Un lien vous sera transmis par e-mail ces prochains jours.

# SEMI- NAIRE

---

*Immigration  
Insertion  
Formation*

---

---

---

**Mardi 24 mai 2022**

---